

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU  
S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BÉNOVIE  
DU 07 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 7 avril, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h00, en session ordinaire, à l'Espace Lawrence Durrell, à Sommières, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

Date d'affichage de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 10

Votants : 12

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Jean REVERSAT, Corinne PEYRARD.

Saussines : Gérard ESPINOSA, Pauline MIQUEL.

Sommières : Serge CODEMO, Patrick CAMPABADAL, Arlette SCHNEIDER, Jean-François LOUVET.

Villevieille : Christel MARTIN – GUIGNERY, Marc BERTHE.

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant

• **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Bernard BRIDIER (procuration à M. REVERSAT), Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines : Michel GACHE (procuration à M. ESPINOSA), Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Sommières : Ombeline MERCEREAU (suppléée par M. LOUVET).

Villevieille : Philippe RENO, Jean-Louis MAILLE (suppléant).

• **SECRETAIRE DE SEANCE**

Serge CODEMO.

• **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 07 AVRIL 2022**

	Nombre de votants : 12	<b>APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022</b>
2022-04.01	Pour : 12	<p><u>Après en avoir délibéré,</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif du SIA Vidourle et Bénovie pour l'exercice 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La section d'exploitation s'équilibre à 680 000 euros ;</li> <li>• La section d'investissement s'équilibre à 2 326 941 euros.</li> </ul>

*Le Procès Verbal est consultable dans les locaux du SIAVB.*

La Présidente, Christel MARTIN-GUIGNERY




Syndicat Intercommunal  
d'assainissement  
**Vidourle  
& Bénovie**